

EDITH SZLEZÁK

Prestige et stigmatisation dans les variétés du français canadien

Zusammenfassung

Aufgrund der Komplexität der Geschichte Kanadas war auch die Situation der kanadischen Varietäten des Französischen von Beginn an als komplex einzustufen, nicht zuletzt bedingt durch den Konflikt zwischen Anglophonen und Frankophonen auf kanadischem Boden. Doch die Varietäten des Französischen in Kanada sehen sich nicht nur einer Bedrohung durch das in Kanada und den USA übermächtige Englisch gegenüber, sondern sind auch durch mangelnde Akzeptanz im Mutterland Frankreich sowie durch historisch und sprachlich bedingte Rivalitäten der einzelnen Sprechergruppen, insbesondere der Québécois und der Acadiens, in einer schwierigen, konfliktgeladenen Situation. Inwiefern Prestige und Stigma in der heutigen sprachlichen Konstellation in Bezug auf die Emanzipation der Varietäten und die Etablierung einer eigenen Norm und, in der Diaspora, in Bezug auf den Fortbestand der Sprache eine Rolle spielen, wird im Folgenden zu zeigen versucht.

Abstract

The complexity of Canada's history led to an equally complex situation of the varieties of Canadian French, mainly based on the conflict between Anglophones and Francophones. The varieties of Canadian French, however, are not only threatened by the dominance of English in Canada and in the USA. They are also facing a lack of acceptance in France as well as inner conflicts between the different groups of speakers, notably between the Québécois and the Acadiens. The purpose of this essay will be to show to what extent prestige and stigma are relevant factors in the present-day linguistic constellation, either in terms of the varieties' emancipation and the establishment of a norm or, with respect to the Diaspora, in terms of language maintenance.

Résumé

En raison des circonstances historiques, notamment le conflit entre francophones et Anglophones, la situation des variétés canadiennes du français a toujours été extrêmement complexe. Ce n'est que la suprématie de la langue anglaise au Canada et aux États-Unis mais autant un manque d'acceptation en France qui met en danger le français de l'Amérique du Nord. Les conflits entre les francophones, notamment entre les Québécois et les Acadiens, empêchent, pour le moment, l'établissement d'une norme

commune qui revaloriserait la langue française au Canada, mais aussi dans la diaspora américaine. Il sera tenté de montrer l'influence de prestige et de stigmatisation comme facteurs décisifs quant à la question de l'établissement d'une telle norme de même qu'à la question du maintien ou de l'abandon d'une langue au sein d'une communauté linguistique.

Prestige et stigmatisation – quelques observations générales

D'un point de vue linguistique, il n'y a pas de langue ou de variété supérieure ou inférieure, mais seulement des langues ou des variétés que la communauté linguistique juge prestigieuse ou qu'elle stigmatise. D'après l'hypothèse de la norme imposée (*imposed norm hypothesis*) « assessments of language relate not to inherent qualities but, rather, are associated with varieties in accordance with existing knowledge of them and, more to the point, their speakers » (Edwards 1996, 704). Les notions de prestige et de stigmatisation jouent un rôle décisif dans le processus de l'évolution linguistique, en ce qui concerne le développement d'un standard ou d'une norme dans une communauté linguistique, étant donné que seule une variété considérée comme prestigieuse arrivera à s'établir comme standard¹. De plus, ces notions influencent la flexibilité d'une langue ou d'une variété : toute langue/varieté peut s'adapter aux circonstances et aux besoins de la communauté linguistique mais, une fois qu'elle sera stigmatisée, le processus d'adaptation pourra être ralenti et on pourra arriver à un « retarded development » (Edwards 1996, 705). Plus une variété est prestigieuse, plus l'adoption et l'acceptation de certaines structures linguistiques spécifiques à cette variété (comme celle du 'r' uvulaire à Montréal, par exemple) deviennent probables. Et finalement, le prestige d'une langue ou d'une variété est un facteur décisif quant à la question du maintien ou de l'abandon de celle-ci, de la part soit de l'individu, soit de la communauté linguistique.

Aperçu de la situation postcoloniale dans la province du Québec

En raison des circonstances historiques, la situation des variétés du français au Canada a toujours été extrêmement complexe. Le conflit le plus ancien est celui entre francophones et anglophones. Après la défaite, lors de la Guerre de Sept Ans, et la perte des provinces « canadiennes » en 1763 (*Traité de Paris*), les francophones canadiens – numériquement majoritaires – se retrouvèrent face à une classe dominante anglophone, qui ne cachait point son mépris (v. Neumann-Holzschuh 2003). C'est seulement avec la fondation de l'État canadien moderne en 1867 (*British North America Act*) que l'existence d'une identité « québécoise » et du bilinguisme furent reconnus. Au cours de la *Révolution tranquille*, c'est-à-dire depuis les années 1960, le

1 La variété prestigieuse dans le sens de « overt prestige », c'est-à-dire celle qui est « ouvertement » reconnue par la majorité de la communauté (v. Labov, 2001).

Québec a essayé de définir et de former une société québécoise distincte en pratiquant une politique d'indépendance linguistique – consacrée en 1977 par la loi 101. C'est la raison pour laquelle le Québec d'aujourd'hui ne partage pas la conception canadienne du multiculturalisme et préfère insister sur l'interculturalisme, qui reconnaît la diversité ethnique mais la tolère seulement à condition qu'elle ne remette pas en cause le statut de la langue française. La population anglophone du Canada ne considère d'ailleurs toujours pas la langue française comme équivalente à l'anglais, mais la juge, tout au contraire, plutôt « gênante » (v. Dulong, 1973 ; Poirier, 2000).

Un deuxième conflit persiste depuis les origines entre le Canada francophone et la France, notamment depuis « l'abandon » des provinces par la mère-patrie en 1763. Comme Voltaire l'exprima, reflétant sans doute par là l'opinion publique française de l'époque : « [...] je crois que la France peut être heureuse sans Québec » (cité d'après Reutner 2009, 158). Ce manque d'intérêt contribua considérablement à la perception des anciennes provinces :

In the case of the non-indigenous inhabitants of settler colonies, the idea of a cultural inferiority exceeded that of mere provincial gaucherie as race permeated even the construction of 'white' settlers. These were frequently characterized as having wholly degenerated ('gone native') from contact with other races [...] in the case of settler colonies such as Canada or Australia. [...] [T]he negative construction of self was as important a feature of self-representation for settler colonies as for colonies of occupation where race and the idea of an alien or decayed civilization were a feature of colonial discrimination (Ashcroft/Griffiths/Tiffin 2000, 41-42).

Ainsi s'est créée une distance culturelle et linguistique, caractérisée par la supériorité de la France et l'infériorité du Québec, surtout dans le domaine de la langue :

The 1991 Canadian census documents that 85 percent of Quebec's citizens are French Canadian (les Québécois de vieille souche [...]), claiming inheritance to a common culture, language, and history. [...] Despite the linguistic and cultural dominance of French, the relationships of Quebec to France, Québécois français (pejoratively called joul, choul) to French français [sic!], [...] have been historically vexed (Orlando, cité par Hawley 2001, 367).

Linguistiquement, ce conflit est basé sur la prétention de la France à être la seule référence légitime en matière de norme et de bon usage. Malgré la loi 101, les variétés du français canadien sont donc menacées non seulement par l'anglais, à cause de son importance internationale et de sa position dominante dans l'économie et

les médias canadiens et américains – Paquette parle d'une « menace extérieure » (Reutner 2009, 171) – mais aussi par le manque d'acceptation de la part de la France.

Les parlers français du Canada ont été affectés par la Conquête d'une double façon : d'une part, en les empêchant de participer à l'évolution du français européen, et d'autre part, en soumettant le français nord-américain à l'influence de l'anglais (Maury/Tessier 1991, 44).

Enfin, il existe un troisième conflit, au sein même du Canada, entre les divers groupes francophones, les Québécois et « les Acadiens », c'est-à-dire les francophones des Provinces maritimes. Chaque variété de français du Canada connaît une grande hétérogénéité, ce qui pose un problème en soi. De plus, on peut observer un déséquilibre dans l'importance et l'acceptation des variétés québécoises et acadiennes. Avec *l'Office québécois de la langue française*, fondé en 1961 et, depuis 1977, responsable entre autres « de veiller à ce que le français soit la langue habituelle et normale du travail, des communications, du commerce et des affaires dans l'Administration et les entreprises » et « d'aider à définir et à élaborer les programmes de francisation prévus par la loi et en suivre l'application » (<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html>), les Québécois ont une institution de standardisation qui manque aux Acadiens et aux autres francophones canadiens. En outre, le projet de dictionnaire en cours FRANQUS promet de fournir une œuvre qui servira « à décrire le français contemporain d'usage public, représentatif de l'activité sociale, culturelle, économique, politique et scientifique au Québec » (<http://franqus.ca/projet>) – mais un tel projet n'existe que pour le français québécois. Pour résumer, on peut dire que malgré la menace anglophone, les relations entre les Québécois et les autres francophones canadiens ne sont toujours pas les meilleures, et il est douteux que les variétés canadiennes réussissent à s'émanciper sans se rapprocher les unes des autres : « le Québec et ses voisins francophones auront besoin les uns des autres pour promouvoir l'avenir du français sur le continent américain » (Sanders, cité par Schafroth 2009a, 232). De plus, le Québec et l'Acadie sont à la recherche d'une norme sans avoir résolu la question de sa forme propre : acceptera-t-on finalement la norme hexagonale? Créera-t-on une norme régionale qui sera soumise à la norme hexagonale et si oui, comment définira-t-on la dimension « régionale »? Ou bien établira-t-on un modèle pluricentrique comme pour l'anglais (v. Pöll 2005 ; Schafroth 2009b)? On verra à quel point ces conflits ont contribué à la notion actuelle de prestige dans les diverses variétés de français canadien.

Le Québec

La qualité de la langue au Québec et la question de la norme

Après la conquête anglaise de 1759, la majorité de l'élite française quitta le Québec. Le pays garda son caractère rural, malgré l'industrialisation du XIX^{ème} siècle: en 1867, 85% de la population québécoise étaient des paysans. Le XX^{ème} siècle n'apporta pas beaucoup de changements. Jusqu'en 1960, la population québécoise était massivement sous-scolarisée. De plus, dès la conquête, l'anglais a été la langue dominante dans tous les secteurs (v. Weinmann 2003). C'est seulement après la *Révolution tranquille* et la loi 101 que la province du Québec est devenue officiellement monolingue et les francophones majoritaires et assurés de pouvoir vivre en français (v. *Statistiques Canada*, <http://www.statcan.gc.ca/>):

Québec	1996		2006	
	anglais	français	anglais	français
langue maternelle	8,3%	80,9%	7,7%	79,0%
langue parlée à la maison	10,1%	81,9%	8,0%	81,2%

Malgré tout, il s'agit d'une communauté linguistique hétérogène abritant un certain nombre de conflits, notamment entre les Montréalais et les habitants de Québec à propos du prestige de la ville de même que de la variété respective, ce qui rend difficile tout accord sur une norme commune (v. Larrivée 2009). C'est en 1977 qu'une telle norme est définie pour la première fois, par l'Association des professeurs et professeures de français: « Le français standard d'ici est la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle » (AQPF, <http://www.ens.uqac.ca/~flabelle/socio/normecajo.htm>). Il manque pourtant une autorité (comme l'était, au moins dans le passé, l'Académie française par exemple) pour constater ou décider quelle variété est socialement plus valorisée (v. Schafroth 2009b). On semble se mettre d'accord sur le fait qu'il y a, en français québécois, des variétés non seulement diatopiques mais aussi diaphasiques et diastratiques et sur « la conscience de devoir distinguer une variété basse et une variété haute du français québécois parlé (le français écrit ne faisant pas l'objet d'un discours d'autonomie) » (Schafroth 2009a, 210). Étant donné que le français standard de France a pendant longtemps été considéré comme la seule variété prestigieuse, et en raison des conflits existant au sein même de la communauté linguistique, il n'y a toujours pas de description exacte d'une telle norme québécoise. De plus, non seulement on ne parvient pas à se mettre d'accord sur la variété qui sera la norme, ni à la décrire et la fixer, mais il y a aussi des voix – la plus connue étant celle de Lionel Meney, qui, avec son *Dictionnaire québécois-français. Pour mieux se comprendre entre francophones*, dégrade le français québécois au rang de variété exotique et incompréhensible (v. Schafroth 2009b) – qui nient la possibilité même d'une norme québécoise :

Le français québécois standard n'est pas encore décrit tout simplement parce qu'il n'existe pas. [...] C'est que par expérience tout le monde sait que ce français québécois standard relève du mythe et qu'on ne peut trouver de spécificité québécoise que dans les registres familiers et populaires (Nemni sur <http://www.wens.uqac.ca/~flabelle/socio/normecajo.htm>).

Ce qui semble poser le plus de problèmes – outre les conflits mentionnés – c'est que le français québécois n'a jamais reçu suffisamment d'attention de la part du gouvernement québécois pour pouvoir satisfaire à une norme : « Avec raison, la question de la qualité du français parlé et écrit au Québec continue de susciter de nombreuses insatisfactions » (Cajolet-Laganière/Martel 2004, 9).

L'opinion publique

Un facteur décisif dans le processus d'établissement d'une norme est sans aucun doute le jugement que portent les locuteurs d'une langue ou variété sur la qualité de celle-ci, de même que le jugement de l'extérieur. Pour ce qui est de la perception du français québécois en France, on ne peut guère constater de changements – le manque d'acceptation et parfois même le dédain persistent, comme en témoignent les exemples suivants : les responsables de la télévision française avouent en privé que « l'accent québécois constitue pour les téléspectateurs français une barrière infranchissable » (Larrivée 2009, 92). Une spectatrice française porte sur le film *La femme qui boit* du cinéaste québécois Bernard Émond le jugement suivant : « Je sais que votre film est tragique, mais quand j'entends l'accent des gens, ça me fait rigoler. » (Larrivée 2009, 93). Et selon un éditeur québécois, « le français d'outre-France ne passe pas en France ; il vaudrait mieux que les écrivains québécois composent leurs œuvres dans une autre langue, pour ensuite passer en France par le biais de la traduction, comme les Américains » (Larrivée 2009, 91).²

D'après une analyse des opinions exprimées dans le quotidien montréalais *La Presse* de 1963 à 1993, on peut constater qu'il existe encore et toujours un grand manque d'assurance linguistique, basée d'un côté sur la perception de l'infériorité du français québécois en général – on parle de « gêne », de « honte », de « mépris » ou d'« indignité » (Cajolet-Laganière/Martel 2004, 17-33) – et de l'autre sur le sentiment d'un manque de qualité de la langue dans le détail : on condamne « nos archaïsmes », « nos anglicismes », « la pauvreté de notre vocabulaire », « notre articulation paresseuse et notre prononciation molle » ou « nos fautes d'orthographe »

2 N.B. : « À l'exception des quelques écrivains canadiens comme p. ex. Antonine Maillet, c'est sans doute vrai pour le québécois, qui a du mal à se défaire de son image 'rurale', 'archaïque' et/ou comique, mais il faut remarquer que les romanciers africains ou antillais, dont les textes regorgent de particularismes linguistiques, connaissent un grand succès, consacré par plusieurs prix Goncourt ces dernières années et des chiffres de vente élevés ». Merci à Emmanuel Faure de cette remarque.

(Cajolet-Laganière/Martel 2004, 17-19). Une analyse comparable des opinions exprimées dans plus de vingt journaux québécois de 2002 à 2007 est arrivée aux mêmes résultats : la perception de la qualité du français québécois n'a pas changé (v. Reinke/Ostiguy dans Pöll/Schafroth 2009, 243-244). Nemni résume l'essentiel : « Malgré toutes les déclarations contraires, la variété de français socialement valorisée par la majorité des Québécois, c'est...le français international! » (Nemni 1993, 33-34). D'après une enquête préliminaire (qui date de décembre 2010 et qui vise à préparer un projet de sondage parmi les adolescents québécois âgés de 16 à 22 ans concernant le prestige du français québécois) auprès d'une dizaine de jeunes Québécois, on peut obtenir des résultats comparables, dont témoignent les deux exemples suivants qui reflètent les tendances constatées de nos jours :

	(Québécois, 15ans /2010): Montréal lycée famille peu éduquée	(Québécoise, 21 ans/2010): Montréal lycée/université famille éduquée
1) Qu'est-ce qui est la langue la plus importante pour toi?	l'anglais parce que c'est la langue la plus internationale	le français parce que c'est la langue avec laquelle j'ai grandi
2) Comment est-ce que tu jugerais ton français?	meilleur que le français moyen parlé au Québec (éducation)	meilleur que le français moyen parlé au Québec (famille éduquée)
3) Comment est-ce que tu jugerais le français parlé au Québec?	plus mauvais que le français moyen parlé en France (à cause de l'origine des gens, c'étaient des paysans)	différent du français moyen parlé en France (à cause de la prononciation et des expressions)
4) Comment est-ce que tu crois que la plupart des gens jugent le français parlé au Québec?	plus mauvais que le français moyen parlé en France (c'est un patois)	plus mauvais que le français moyen parlé en France (ce n'est pas répandu)
5) Est-ce que tu crois qu'il est avantageux de savoir parler l'anglais canadien?	oui, parce que c'est la langue internationale	oui, l'anglais est une des langues les plus importantes du monde
6) Est-ce que tu crois qu'il est avantageux de savoir parler le français québécois?	non – juste au Québec	oui – mais juste au Québec à cause de la culture québécoise
7) Est-ce que tu as fait une expérience particulièrement positive ou négative parce que tu parles français québécois ?	négative – moqué à cause d'une expression	les deux positive – quelques Français trouvent mon accent mignon négative – quelques Français dénigrent ma manière de parler et les mots que j'utilise

On constate que la fille, venant d'une couche sociale supérieure, montre plus d'assurance et apprécie plus le français québécois (v. p. ex. question 1 : « le français », ou question 3 : « différent » et non « plus mauvais »). Mais les premiers résul-

tats révèlent aussi que les réponses des jeunes concordent en ce qui concerne la suprématie de l'anglais à l'échelle internationale (v. question 5), la qualité inférieure du français parlé au Québec (v. question 4) et surtout l'importance du français québécois (v. question 6), ce qui montre, en fait, qu'ils ne considèrent pas leur langue comme une langue qui pourrait être utile dans un contexte international, mais plutôt comme une variété diatopique ayant une valeur historique et culturelle.³

Conclusion

L'anglais est bien sûr encore et toujours la langue dominante au Canada et aux États-Unis et il est considéré au Québec comme une menace, mais, en même temps, comme une nécessité. Malgré une amélioration de la situation, le français québécois reste stigmatisé et n'est pas assez reconnu par sa propre communauté linguistique, ni au Québec même et encore moins en France. De plus, il n'y a pas d'unanimité au sein de la communauté linguistique sur le choix d'une variété diatopique comme base de la norme, et, historiquement, c'est la condition préalable pour la formation d'une norme (cf. l'Italie, l'Espagne, la Suède et notamment la France) : la variété prestigieuse, c'est-à-dire diastratiquement élevée, d'une région dominante (dans le domaine culturel ou économique, ou dans les deux) devient le standard, soit par évolution historique comme en France, soit par choix comme en Italie. Et finalement, le complexe d'infériorité et le manque d'assurance linguistique des Québécois de même que l'absence de fixation des spécificités du français québécois « standard » empêchent (encore) la mise en place d'un modèle pluricentrique comme celui de l'anglais (v. Schafroth 2009b).

L'Acadie

La qualité de la langue en Acadie et la question de la norme

Le *Grand Dérangement* de 1755 causa la disparition de l'élite francophone. À partir de 1766, beaucoup d'Acadiens s'installèrent au Québec ou rejoignirent les leurs en Louisiane, ce qui a donné naissance à une communauté caractérisée par la rusticité et l'absence de métropole. Comme au Québec, la population acadienne est sous-scolarisée jusqu'aux années 60. Dès la conquête anglaise – et faute de « révolution tranquille » –, l'anglais est la langue dominante dans tous les secteurs de la société et de l'économie, et la communauté reste linguistiquement hétérogène. Les rapports avec les Québécois sont problématiques et historiquement brouillés, malgré une tendance au rapprochement et à l'acceptation de la part des Acadiens (v. Schafroth 2009a) : « La colère des Acadiens ne s'exerce pas [...] envers les Français

3 Une telle concordance au sein d'une communauté linguistique (qui ignore des facteurs socio-linguistiques comme la provenance sociale ou l'éducation des locuteurs) quant à la valeur d'une langue ou variété n'est d'ailleurs pas un phénomène rare (v. Labov 1991).

mais envers les Québécois » (Larrivée 2009, 93). Aujourd’hui, la province du Nouveau-Brunswick est officiellement bilingue, mais les francophones sont minoritaires (v. *Statistiques Canada*, <http://www.statcan.gc.ca/>) :

Nouveau Brunswick	1996		2006	
	anglais	français	anglais	français
langue maternelle	64,9%	32,9%	64,4%	32,4%
langue parlée à la maison	68,4%	30,1%	68,7%	29,4%

Contrairement au Québec, une norme acadienne n’a jamais été définie. Il y a pourtant des tentatives « de discuter la nécessité d’un ‘français standard acadien’ [...], mais la définition en reste floue et liée exclusivement à la variation diaphasique » (Schafroth 2009a, 212). En fait, les débats sur la langue qui ont lieu en Acadie portent moins sur la qualité de la langue et sur une norme acadienne que sur son statut et son réveil. Il est surtout question du rôle du chiac :

Si, comme symbole, le chiac réussit à donner une identité francophone aux Acadiens, qui, auparavant, en raison du stigmate qui frappait leur langue, préféraient parler anglais, il ne réussit pas toujours à servir d’instrument véhiculaire francophone pour nommer les choses. [...] Est-ce que le chiac est un rituel de passage [...], c’est-à-dire le signe distinctif du glissement progressif [...] vers l’anglais, ou encore est-ce que le chiac peut constituer une voie permettant l’accès à un français plus standardisé? (Boudreau/LeBlanc 2000, 233).

L’opinion publique

L’opinion publique, en Acadie, se distingue de celle du Québec : il n’y a pratiquement pas de voix qui exigent une norme acadienne propre. Au contraire, on constate un manque d’assurance linguistique encore plus grande qu’au Québec :

Nous ne croyons pas qu’il serait avantageux pour nous de cultiver un parler qui nous couperait de la francophonie universelle et nous isolerait à nos dépens. Il est évident qu’il faut s’appliquer à parler le bon français moderne à nos enfants et inciter ceux-ci à le parler correctement (Boudreau 2000:228).

Quand on jette un coup d’œil sur les corpus recueillis en Acadie, on note le sentiment d’une double, voire d’une triple stigmatisation des variétés du français acadien, vis-à-vis de l’anglais, langue dominante, du français de France, langue de prestige, mais aussi du français du Québec, considéré comme le « vrai » français » :

(Af26/1991 corpus Maury/Tessier): c'est surtout...euh...la misère avec les Anglais...disons. la misère qu'ils nous donnent. surtout puis c'...puis. depuis que les Acadiens existent. je pense. qu'ils ont toujours eu des problèmes avec les Anglais puis ils en ont encore aujourd'hui. puis c'est pas sur la veille de finir malheureusement...j'ai pas l'impression du moins en vivant dans une province comme le Nouveau-Brunswick. puis les autres Acadiens qui viennent de la Nouvelle-Écosse. de l'Île-du-Prince-Édouard ils ont encore moins de droits que nous-autres je pense...ça fait que...c'est ça qui est le plus dur

(Af46/1991 corpus Maury/Tessier): puis comme les Québec. eux. parlent pas comme nous-autres. eux parlent le vrai...c'est le vrai français BUT nous-autres. on les comprend pas parce qu'on parle pas pareil comme eux...

Conclusion

L'anglais n'est pas seulement la langue dominante du Canada et des États-Unis, mais aussi, contrairement au Québec, la langue dominante dans cette province bilingue. Malgré une amélioration de la situation, le français acadien reste stigmatisé d'une double (voire triple) façon, ce qui se reflète bien dans la scène artistique acadienne :

Depuis les années 70 les auteurs, les musiciens écrivent de plus en plus leurs textes en « acadien » et on assiste chez divers artistes « à une revendication publique de leurs particularités linguistiques dans une tentative de se construire une légitimité en tant que francophones marqués par la diversité linguistique. [...] [Mais ces artistes] sont très conscients de la nécessité de parler un français que tout le monde comprend. Ils oscillent constamment entre deux pôles, l'assimilation, ou le désir de se conformer à ce que l'on appelle le français international ou le français de référence, et la différenciation, ou la volonté d'affirmer sa/ses différence(s), paradigme devenant de plus en plus important à l'époque actuelle [...] (Boudreau 2009, 1017).

La norme acadienne est encore moins définie que la norme québécoise, et nombreuses sont les voix qui, en Acadie, nient la possibilité – et le sens – d'une telle norme. Si une norme acadienne n'est pas possible – ou même pas désirée –, la question est de savoir si l'on reconnaîtra la norme hexagonale ou une norme québécoise. Dans une enquête de Schafroth (2009a, 222), la majorité des informateurs (57,7%) estiment qu'un français standard acadien indépendant de celui du Québec serait possible, mais 42,3% pensent qu'un français standard québécois devrait aussi valoir

pour l'Acadie. En ce moment, la tendance semble être de propager les variétés acadiennes dans le domaine de la musique, de la littérature et de la culture régionale et de se contenter d'un statut de « covert prestige language » (c'est-à-dire d'un statut d'infériorité mais de marqueur d'identité culturelle; v. Trudgill, 1972; Labov 2001) tout en acceptant le français standard de France comme langue de référence (v. Boudreau 2000; 2001; 2009).

La diaspora :

les États-Unis

En raison de la conquête anglaise et du *Grand Dérangement*, ainsi que du fait que les États-Unis, pays industrialisé, offraient beaucoup plus d'emplois que le Canada, beaucoup de francophones canadiens quittèrent leur pays pour s'installer aux États-Unis. Bien qu'au début ils se soient installés dans des communautés canadiennes, arrivant à maintenir leur langue maternelle pendant un certain temps, plusieurs facteurs ont contribué à l'abandon graduel de celle-ci. Tout d'abord, la domination écrasante de l'anglais et l'absence totale de valeur du français⁴ – comme de toute langue étrangère, en fait, à l'exception (temporaire⁵) de l'espagnol – dans la société américaine ; ensuite l'absence d'un standard et la stigmatisation des variétés du français canadien :

What are the options available to speakers of stigmatized varieties, languages without prestige, languages constantly at risk of encirclement and attack? [...] The most widely adopted strategy, resting upon both exigencies arising from contact itself and the sense that the complete removal of threatening linguistic neighbours is impossible, is of course bilingualism, [...] [which] is often a temporary way-station on the road to monolingualism (Edwards 1996, 705).

Le bilinguisme peut alors être appréciable – du point de vue des officiels américains – s'il s'agit de « transitional biligualism » (Rottet 2001, 122), c'est-à-dire si la langue étrangère sert à apprendre l'anglais plus vite et finit par être abandonnée.

La Louisiane

Après la vente de la Louisiane en 1803 par Napoléon, la France abandonna toutes ses colonies nord-américaines et créa ainsi une distance culturelle et linguistique, marquée jusqu'à nos jours par la supériorité du français parisien. En Louisiane, on

4 V. p. ex. Krauthammer, 2006, et Thernstrom 1980.

5 D'après le recensement américain, les Hispanophones ont tendance à abandonner l'espagnol en trois génération, ce qui impactera l'importance de la langue aux Etats-Unis (v. Swarns, 2004).

distingue en général le créole de base française et deux variétés principales de français, le cadien et le français colonial qui « se réfère à la variété de français parlée par l'élite » (Salmon 2009, 23), c'est-à-dire qu'on a affaire à une communauté linguistique hétérogène. En 1921 la constitution établit l'anglais comme langue officielle :

While earlier constitutions had recognized French as an official language of the state, the constitution of 1921 established English as the sole language of instruction. Several generations of Cajuns and Creoles were eventually convinced that speaking French was a sign of cultural illegitimacy (Blyth, cité par Valdman 1997, 31).

Conçu en 1968 comme un moyen d'établir le français et de défendre sa position contre l'anglais, le CODOFIL (« Council for the Development of French in Louisiana », soutenu par la France, la Belgique et le Québec), renforce en fait le développement des variétés de français académiques et contribue ainsi à la propagation de l'anglais :

L'un des nombreux effets provoqués par l'enseignement du français académique a été le rejet de cette langue par certains membres de la communauté cadienne, qui se sont sentis insultés et laissés pour compte. [...] La promotion de l'identité francophone en Louisiane se fait en anglais (Salmon 2009, 26).

Aujourd'hui on peut constater qu'aucune structure officielle ne valorise l'usage du français et qu'il reste stigmatisé, surtout à cause de l'anglais et de son omnipotence dans la société américaine, comme en témoignent les exemples suivants, tirés de différents corpus :

(Cajm62/1991 corpus Maury/Tessier): à Nouvelle-Orléans euh...c'est plus des Américains que les Français.euh...WEST d'ici. c'est p/proche plus asteur...bien c'est à peu près s...à peu près la moitié qui est les Français et des Anglais. parce que...euh...avec toute l'huile on a ici..ils ont vendu du euh...du...euh...de...du Texas et c'est toute mêlé asteur [...]. là c'est toute changé asteur...pour faire le monde euh...montrer à les enfants ou les enfants apprendre l'anglais vite euh

I (corpus Maury/Tessier): Et quand vous parlez à vos enfants. maintenant. est-ce que vous leur parlez en français ou en anglais?

(Cajm62/1991): euh...non...on parle anglais..si on veut pas qu'il connaissent quelque chose. on parle en ang...français

(Cajf/2001 corpus Rottet): c'est quelque chose mon pape voulait tout le temps s'montre à mes enfants. "equand tu vas les montrer à parler en français?"..et mon habitude de dire "après eusse va apprendre à parler en anglais"...parce que asteur. ce jour icitte. c'est bon eusse connaît à parler en anglais parce que eusse pourr'aller plus loin en anglais..mon s'pense c'est quelque chose si m'a limité à mon. parce que connaître à parler en français et pas bien anglais...ça m'a causionné de pas aller si loin z'crois

L'identité cadienne d'aujourd'hui est basée en premier lieu sur l'ancestralité (v. Dubois/Horvath 1997), comme le montrent les données du recensement américain de l'an 2000 (v. <http://factfinder2.census.gov>):

Ancestry (%)		Language spoken at home (%)	
Acadian/Cajun	1.0	16.2	French (incl. Patois, Cajun)
French	12.2		
French-Canadian	3.0		
			4.7

La langue cadienne est donc en train de disparaître en Louisiane.

La Nouvelle Angleterre

Contrairement aux autres régions mentionnées ci-dessus, la Nouvelle-Angleterre n'a jamais fait partie des colonies françaises. La communauté linguistique y est encore plus hétérogène qu'en Louisiane : on peut distinguer les Québécois d'origine rurale, venus à partir de 1840 pour travailler dans les moulins et les usines dans la partie du monde à l'époque la plus industrialisée après l'Angleterre, les Acadiens arrivés à partir de 1871 (c'est-à-dire du *Treaty of Washington*, qui leur garantit des droits de pêche aux États-Unis), les Québécois éduqués qui viennent travailler surtout à Boston, et les Français de France qui, eux aussi, se concentrent dans la région de Boston, où il y a un consulat général et de nombreuses succursales d'entreprises françaises. Les Français ne se mêlent généralement pas aux Canadiens : « (QCf27 corpus Szlezák) : le français de France ça c'est beaucoup/euh bien différent...et les Français..sont bien différents». Les Québécois des couches sociales supérieures ne veulent rien avoir à faire avec leurs (anciens) compatriotes des campagnes comme le montre l'extrait suivant :

I (corpus Szlezák): le club Richelieu ou le Cercle des Dames françaises vous y allez [deux organisations fréquentées par les immigrants québécois]?

(QCf40): non non ça fait biz (LAUGHING). ben non je tricote pas avec les clubs/euh les clubs des fermières

Les Québécois, à leur tour, évitent les Acadiens qu'ils considèrent avec mépris comme des « paysans » :

(QC67 corpus Szlezák) je n'ai pas trouvé/j'ai/j'ai beaucoup de/d'amis qui sont du Nouveau-Brunswick mais ils ont pas beaucoup d'éducation...et puis on dirait c'est un peu comme à Haïti. le français puis le créole euh. le français et le patois. parce que quand j'étais à Saint Bernard les sœurs ont dit « ah quelqu'un pour toi ». ils ont parlé français puis. venaient du Nouveau-Brunswick (LAUGHING). j'avais pas/j'avais aucune idée qu'est-ce que c'est qu'i me disaient. et puis ben..ça a pas marché trop trop

Et les Acadiens ont au moins un sentiment de différence entre eux-mêmes et les Québécois :

(AC68 corpus Szlezák) la langue est différente. i parlent pas pareil. i/i ont toutes des/c'est/c'est tout à fait différent. du Québec

(AC79 corpus Szlezák) i trouvent qu'on parle pas bien. pis nous-aut' on trouve qu'i parlent pas bien trop trop non plus (LAUGHING)

Comme en Louisiane (et partout aux États-Unis) il n'existe pas d'institution officielle qui valorise la langue française. La stigmatisation du français est multiple et ne s'arrête même pas à l'usage privé : « I have myself heard French Canadians say that they were ashamed to speak French in their United States home » (Wickett 1913, 96). On constate un sentiment d'infériorité du français comparé à l'anglais, qui est considéré comme « plus facile » et « plus prestigieux » :

(AC77 corpus Szlezák) l'anglais est le langage à peu près le plus court qu'i y a..d'abord ça s'fait le plus facile à apprendre! le français est à peu près le langage le p/le plus long..qu'i y a

(QU81 corpus Szlezák) c'est plus facile l'anglais

(QUU75 corpus Szlezák) c'est l'anglais qui domine

(QU44) WE LIVE IN AMERICA. IT'S ENGLISH HERE

(QUU65) NO NEED [TO SPEAK FRENCH TO THE CHILDREN]

Le français de France est jugé « plus prestigieux », les variétés du français canadien sont vues comme des « jargons » :

(QU78 corpus Szlezák) mais comme on dit on parle..le jargon on peut dire un français

(QUU48) c'est pas le vrai français. oui c'est un SLANG

(QUU65 corpus Szlezák) elle parlait rien qu'le français. était un. plus beau français. était m/mieux comme un/un parisienne français

(AU40 corpus Szlezák) THE NEW BRUNSWICK FRENCH IS I THINK A SLANG LANGUAGE

(AC63 corpus Szlezák) c'est pas le ben/le bon/le bon...bon français qu'on a appris

(AU42 corpus Szlezák) le PARISIAN FRENCH. euh c'est le PROPER FRENCH (LAUGHING). nous-aut' on parle pas PROPER

Finalement on peut constater que le français du Canada est nettement mieux évalué que le français des Franco-Canadiens de Nouvelle-Angleterre :

(AC66 corpus Szlezák) ah oui. c'est beaucoup meilleur français [au Canada]. i y en a beaucoup qui parlent un bon français. pas c'qu'on parle nous-aut'-là (LAUGHING) [...] c'est comme on dit c'est du me/c'est du meilleur français. des mots des fois. on dit des mots/ben nous-aut' on dit des mots anglais des fois parmi. mais eux c'est toute du vrai français

(AC63 corpus Szlezák) moi je dis le bon français là c'est le/asteur i parlent ben au Nouveau-Brunswick. asteur. dans l'temps non. là i avaient anglais et français toute mêlé ensemb'. mais asteur i parlent ben français

(QC72 corpus Szlezák) le français du Québec à l'heure actuelle est beaucoup plus/est/est beaucoup meilleur que le not' à nous-aut' parce que. là ça fait trop longtemps qu'on est parti là

D'après les données du recensement américain de l'an 2000 (v. <http://factfinder2.census.gov>), l'identité franco-américaine est basée en premier lieu sur l'ancestralité et non sur la langue :

Ancestry (%)		Language spoken at home (%)	
French/Acadian/French Canadian	10.8	French (incl. Patois, Cajun)	2.0

Dans une enquête réalisée au Massachusetts en 2004, 81,8% des informateurs franco-américains estiment que le français disparaîtra en une génération, ce qui peut être considéré comme décisif quant à la question du maintien ou de l'abandon d'une langue :

Individual's perspectives of a group's vitality or "subjective ethno-linguistic vitality" may be more important in influencing language behavior than its actual "objective" ethnolinguistic vitality (Landry/Allard 1994, 187).

En Louisiane, tout comme en Nouvelle-Angleterre, l'abandon des variétés du français canadien, entraîné entre autres par une stigmatisation multiple et l'absence d'une norme de référence proprement « canadienne », semble inévitable.

Conclusion

En conclusion, il paraît important de rappeler que la situation des variétés du français canadien est très complexe, au Canada même comme aux États-Unis, ce qui a mené à une situation linguistique caractérisée par l'infériorité et la stigmatisation, et ainsi par l'absence d'une variété prestigieuse répandue, ce qui rendra difficile la fixation d'une norme « canadienne » propre et aboutira même, dans la diaspora, à l'abandon du français.

Bibliographie

- Ashcroft, Bill/Gareth Griffiths/Helen Tiffin, 2000, *Post-Colonial Studies. The Key Concepts*, London: Routledge.
- Boudreau, Annette/Matthieu LeBlanc, 2000, « Le français standard et la langue populaire: comparaison du débat et des enjeux au Québec et en Acadie depuis 1960 », dans : F. Harvey/G. Beaulieu (dirs.), *Les Relations Québec-Acadie. De la tradition à la modernité*, Moncton/Sainte-Foy: Éditions de l'Acadie/Éditions de l'IQRC, 211–235.
- Boudreau, Annette/Lise Dubois, 2001, « Langue minoritaires et espaces publics : le cas de l'Acadie », *Estudios de sociolingüística*, 2.1, 37–60.
- Boudreau, Annette, 2009, « La construction des représentations linguistiques: le cas de l'Acadie », *Canadian Journal of Linguistics /Revue canadienne linguistique*, 54.3, 1001–1021.
- Cajole-Laganière, Hélène/Pierre Martel, 2004, *La qualité de la langue au Québec*, 2^e éd., Sainte-Foy: Éditions de l'IQRC.
- Chambers, J.K., 2009, *Sociolinguistic Theory*, Malden, MA: Wiley-Blackwell.
- Dubois, Sylvie/Barbara Horvath, 1997, « Cajun is dead – Long live Cajun: Shifting from a Linguistic to a Cultural Community », *Journal of Sociolinguistics*, 1.1, 63–93.
- Dulong, Gaston, 1973, « Histoire du français en Amérique du Nord », dans : Thomas Seboek (dir.), *Current Trends in Linguistics, 10 : Linguistics in North America*, Den Haag : Mouton, 407–421.
- Edwards, John, 1996, « Language, prestige and stigma », dans: Hans Goebel et al. (dirs.), *Kontakt-linguistik. Contact Linguistics. Linguistique de contact*, Berlin: De Gruyter, 1, 703–708.
- Hawley, John (dirs.), 2001, *Encyclopedia of Postcolonial Studies*, Westport, CT: Greenwood.
- Krauthammer, Charles, 2006, « In Plain English: Making It Official. Having a unifying language is a secret of America's success. Why mess with it? », *The Time Magazine*, 167, n° 24, 74.
- Labov, William, 1991, *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- , 2001, *Principles of Linguistic Change*, Vol. 2: *Social Factors*, Malden, MA: Blackwell.

- Landry, Rodrigue/Réal Allard, 1994, « The Acadians of New Brunswick: Demolinguistic realities and the vitality of the French language », *International Journal of the Sociology of Language*, 105/106, 181–215.
- Larrivée, Pierre, 2009, *Les Français, les Québécois et la langue de l'autre*, Paris: L'Harmattan.
- Maury, Nicole/Jules Tessier, 1991, *À l'écoute des francophones d'Amérique*, Montréal: Centre éducatif et culturel.
- Nemni, Monique, 1993, « Le dictionnaire québécois d'aujourd'hui ou la description de deux chimères », *Cité libre*, 30–34.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, 2003, « Das Französische in Nordamerika », dans : Ingo Kolboom et al. (dirs.), *Handbuch Französisch*, Berlin: Schmidt, 105–114.
- Pöll, Bernhard, 2005, *Le français langue pluricentrique. Études sur la variation diatopique d'une langue standard*, Frankfurt a.M.: Lang.
- Poirier, Claude, 2000, « Québec, un français d'Amérique ? », dans : Bernard Cerquiglini et al. (dirs.), *Le français dans tous ses états*, Paris: Flammarion, 243–256.
- Reinke, Kristin/Luc Ostiguy, 2009, « La maîtrise de la norme standard du français parlé au Québec : un progrès collectif à évaluer », dans: Bernhard Pöll, Elmar Schafroth (dirs.), *Normes et hybridation linguistiques en Francophonie*, Paris: L'Harmattan, 239–256.
- Reutner, Ursula, 2009, « Englisch und Französisch in Québec: Duell oder Duett? », dans: Ursula Reutner (dir.), *400 Jahre Quebec. Kulturkontakte zwischen Konfrontation und Kooperation*, Heidelberg: Winter, 157–184.
- Rottet, Kevin, 2001, *Language Shift in the Coastal Marshes of Louisiana*, New York: Lang.
- Salmon, Carole, 2009, *Cent ans de français cadien en Louisiane*, New York: Lang.
- Schafroth, Elmar, 2009a, « Le sujet de la norme linguistique au Québec et en Acadie », dans: Bernhard Pöll, Elmar Schafroth (dirs.), *Normes et hybridation linguistiques en Francophonie*, Paris: L'Harmattan, 203–237.
- , 2009b, « Die französische Standardsprache in Québec », dans: Ursula Reutner (dir.), *400 Jahre Quebec. Kulturkontakte zwischen Konfrontation und Kooperation*, Heidelberg: Winter, 45–72.
- Swarns, Rachel, 2004, « A bilingual America? Not likely », *The New York Times*, December 9, 5.
- Szlezák, Edith, 2010, *Franco-Americans in Massachusetts*, Tübingen: Narr. (Korpus)
- Thernstrom, Stephan et al. (dirs.), 1980, *Harvard Encyclopedia of American Ethnic Groups*, Cambridge: Harvard University Press.
- Trudgill, Peter, 1972, « Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English of Norwich », *Language in Society*, 1.1, 179–195.
- Valdman, Albert (dir.), 1997, *French and Creole in Louisiana*, New York: Plenum.
- Weinmann, Heinz, 2003, « Geschichte des frankophonen Nordamerika », dans: Ingo Kolboom et al. (dirs.), *Handbuch Französisch*, Berlin: Schmidt, 432–439.
- Wickett, S. Morley, 1913, « Canadians in the United States », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 14, 83–98.
- <http://factfinder2.census.gov> (12/09/2011)
- <http://www.wens.uqac.ca/~flabelle/socio/normecajo.htm> (12/09/2011)
- <http://www.statcan.gc.ca/> (10/09/2011)
- <http://www.oqlf.gouv.ca/office/mission.html> (12/09/2011)
- <http://franqus.ca/projet> (12/09/2011)
- <http://www.wens.uqac.ca/~flabelle/socio/normecajo.htm> (12/09/2011)